

cancer à obtenir.—Une abonnée.—**St-Thomas de Pierreville**: Exemption de mes deux frères. Prom: une grand'messe.—R. B.—**St-Tite de Champlain**: Vente d'une propriété. Prom: \$25.00 à N.D. du Cap et \$25.00 pour les âmes.—Dame C. L. C.—**Ste-Jeanne de Neuville**: Une personne en danger de perdre son âme.—T. R.—**Ste-Monique**: Trois exemptions à obtenir. Prom: un abonnement et une grand'messe.—Dame Sévère Houle.—**Ste-Perpétue**: Guérison à obtenir. Prom: \$10.00 et un pèlerinage.—A. B.—**Six Roads**: Deux grandes faveurs à obtenir. Prom: \$5.00.—Dame M. Karry.—**South-Durham**: Santé, vocation, exemptions et résignation pour tous mes abonnés.—Une zélatrice.—**Trois-Rivières**: Une mère de famille sérieusement atteinte. Prom: un abonnement aux annales.—Une pèlerine.—Une tertiaire, \$5.00 pour faveur à obtenir.—**Wauregan**: Grâce particulière; guérison de peines morales.—Une abonnée.—**Woonsocket**: Exemption pour deux membres de ma famille. Off: \$1.00.—C. C.—**Yamachiche**: La paix; conservation d'un bon emploi; succès dans les études; exemption.—Une abonnée.

SERVICE ANNUEL POUR NOS CHERS DÉFUNTS

Désormais, le service que nous avons coutume de chanter chaque année, au cours du mois de novembre, pour nos chers défunts, sera célébré le lendemain de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, le 17 juillet, à 8 heures.

La veille, il y aura bénédiction du T.-S. Sacrement; le matin, les confessions seront entendues et la sainte communion distribuée durant les messes de 6 et 7 heures. L'absoute sera suivie d'une instruction sur la Sainte Vierge et les âmes du purgatoire.

Venons nombreux supplier Notre-Dame des Suffrages d'avoir pitié de nos soldats tombés sur le champ de bataille.